

MOUTIER & JURA BERNOIS

ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL

Deux tiers des listes n'ont pas atteint 1% des voix

Exactement deux tiers des listes bernoises, soit 26 sur 39, n'ont pas réussi à obtenir au moins 1% des suffrages exprimés dans les urnes dimanche, lors de l'élection au Conseil national. Ce chiffre impressionnant s'explique notamment par la multiplication des listes déposées par certains partis. Tous ne sont d'ailleurs pas prêts à renouveler l'expérience.



Les électeurs bernois avaient l'embaras du choix en termes de listes.

PHOTO KEY

Dans le canton du Jura, si une liste n'atteint pas au moins 3% des suffrages, elle doit participer aux frais d'impression des bulletins. Ce genre de disposition n'existe pas dans le canton de Berne. Heureusement pour les partis, serait-on tenté d'écrire, car sinon, ils auraient été nombreux à devoir mettre la main au porte-monnaie! Lors de l'élection au Conseil national de dimanche, pas moins de... 29 listes bernoises n'ont pas atteint ces fameux 3%. Mieux: 26 d'entre elles n'ont même pas franchi le seuil de 1% des suffrages.

Cette importante proportion de «petits» résultats s'explique bien entendu par la stratégie de multiplication des candidats et des listes adoptée par plusieurs partis. À eux seuls, les Vert'libéraux ont ainsi présenté... 132 candidats, répartis sur neuf listes. Le Centre présentait quant à lui 141 candidats sur six listes et le PEV 96 candidats sur quatre listes. Ensemble, ces trois partis ont

donc quasiment présenté la moitié des 776 candidats en lice pour cette élection.

Mais l'opération a-t-elle au moins été bénéfique? Du côté du Parti évangélique (PEV), on en est persuadé. «Je suis convaincu qu'on n'aurait pas obtenu le même résultat si nous n'avions pas déposé quatre listes», affirme Philippe Messerli, cosecrétaire général du PEV bernois. «Pour faire un siège, il fallait atteindre environ 4% de suffrages. Avec nos quatre listes, on arrive à 4,3%. Si on regarde les scores réalisés par les quatre candidats du Jura bernois (n.d.l.r. ils n'auraient pas pu être autant en lice avec seulement deux listes), ils ramènent chacun des voix supplémentaires grâce à leur propre cercle de connaissances, voix qui comptent beaucoup dans une élection aussi serrée», poursuit-il.

Philippe Messerli reconnaît que le PEV aurait sans doute quand même réussi à sauver son siège grâce aux apparentements avec les autres partis du

centre. «Mais un apparemment est toujours un risque. Multiplier les listes permettait aussi de limiter notre dépendance aux autres partis», explique-t-il, ajoutant que «tant que la Suisse n'adoptera pas un système électoral plus juste pour les petits partis, comme la double proportionnelle, on sera obligé de faire ce genre de calcul.»

Scepticisme au Centre

Du côté du Centre, la coprésidente Sybil Eigenmann affichait un enthousiasme moins marqué hier. «Le côté positif, c'est qu'en tant que nouveau parti issu d'une fusion de deux entités, une telle stratégie nous a permis de donner la possibilité à un maximum de personnes de se porter candidates», indique-t-elle.

Mais la médaille a aussi eu son revers. «Cela a engendré beaucoup plus de travail et de frais. Environ deux tiers de notre budget de campagne sont passés dans la réalisation des flyers. Ce sont des moyens

qu'on aurait pu mettre ailleurs. Au final, je suis donc assez critique. À l'avenir, on dé-

posera peut-être deux ou trois listes, mais en tout cas pas six», prédit-elle.

Un scepticisme partagé par la candidate de Romont, Christine Bühler, qui estime que l'électeur finit par se perdre parmi toutes ces listes. «Il se demande forcément quoi faire.» Idem pour l'évangélique Tom Gerber (Reconvilier): «On est en droit de se demander si on n'aurait pas fait tout aussi bien avec seulement deux listes, mais tirées par des candidats qui en veulent vraiment. C'est le jeu de la démocratie de déposer les listes qu'on veut, mais il ne faudrait pas non plus dégoûter les gens d'utiliser leur droit de vote.»

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

CANDIDATE DE MACOLIN ÉLUE

Suite au retrait de tous les candidats pouvant prétendre participer au 2^e tour pour le Conseil des États en plus du duo de tête, la Chancellerie a confirmé hier l'élection tacite de la socialiste Flavia Wasserfallen et de l'UDC Werner Salzmann. Les deux élus ayant également décroché une place au Conseil national, ils sont remplacés dans ce dernier par les premiers viennent-ensuite. Côté socialiste, c'est ainsi la candidate de Macolin Andrea Zryd qui accède à la Chambre basse. À l'UDC, c'est Hans-Jörg Rügsegger. CLR

**3 QUESTIONS À...****Marc Bühlmann**

Politologue, professeur à l'Uni BE et directeur de «Année politique suisse»

Marc Bühlmann, peut-on déjà dire si les partis qui ont multiplié leurs listes ont fait un bon calcul?

Les analyses précises ne seront disponibles qu'en fin d'année. On peut toutefois formuler quelques remarques globales. On peut d'abord constater qu'à première vue, les partis qui ont opté pour cette stratégie n'ont pas pour autant obtenu beaucoup plus de suffrages. Alors bien sûr, proposer des listes thématiques (économie, santé, nature, femmes, etc.) permettra peut-être de toucher certaines personnes sensibles à ces domaines, même si la plupart des gens votent pour des partis et pas forcément pour des thèmes. Multiplier les listes offre ensuite beaucoup plus de places pour des candidats intéressés, dont on espère qu'ils vont attirer chacun une part de suffrages supplémentaires. Mais au final, stratégiquement, l'avantage semble minime. On parle peut-être de quelques dixièmes de pourcent. Pour un petit parti, ça peut bien sûr s'avérer déterminant. Mais au vu de l'avantage assez limité, je ne pense

pas qu'on va revivre cette explosion des listes dans quatre ans.

Qu'en est-il d'un point de vue démocratique? Ne complique-t-on pas trop la tâche des électeurs?

Il est vrai qu'on a beaucoup entendu qu'il y avait trop de listes, de candidats. Pour les gens qui ne votent pas parce qu'ils ne s'en sentent pas capables, recevoir cette lourde enveloppe peut effectivement renforcer ce sentiment. Mais on ne parle là que d'une infime part de la population. Pour le reste, ce genre d'argument est souvent juste une excuse avancée par ceux qui ne votent de toute façon normalement pas. Les gens intéressés à la politique, eux, savent faire le tri. Et si cela avait été un réel problème, on l'aurait vu dans le taux de participation. Or, ça n'a pas été le cas.

Le canton du Jura fait participer aux frais d'impression des bulletins les partis qui n'ont pas atteint au moins 3% des suffrages. Une bonne idée? Il faut faire attention à ne pas punir les petits partis. Ce ne serait pas tellement démocratique car pour devenir fort un jour, il faut bien commencer. Mais un tel système pour les sous-listes, pourquoi pas? Cela permettrait peut-être d'en limiter le nombre. CLR